

RAPPORT DE MANDATS, BILAN BUDGÉTAIRE & BUDGET

SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES
ET TRAVAILLEURS EN LOISIRS DE
VILLE DE LAVAL - CSN



Table des matières

Rapport de la présidence - Mandat 2025-2026.....	2
Rapport de la 2e vice-présidence SST - Mandat 2025-2026.....	3
Rapport de la 4e vice-présidence aux communications – Mandat 2025-2026.....	5
Rapport budgétaire 2025-2026 et proposition budgétaire 2026-2027.....	6
Revenus.....	6
Dépenses.....	7
Sommaire.....	10
Rapport du secrétariat - Mandat 2025-2026.....	11

Rapport de la présidence - Mandat 2025-2026

Lors de mon premier mandat à la présidence du STTLVL, je m'attendais à une année tranquille. Sortant tout juste de négos, mes objectifs étaient de faire connaître le syndicat aux nouveaux et aux jeunes membres ainsi que mettre en ordre les affaires syndicales. Malgré tout, deux annonces choquantes ont marquées cette année : celle de la fermeture de la ferme du Centre de la Nature et celle du licenciement collectif des employés de la ville de Laval.

En commençant avec ces objectifs initiaux, nous avons progressé dans les travaux de gestion interne. Lors de ce mandat, nous avons mis à jour certaines politiques internes, nous avons mis de l'ordre dans les cartes de membre, notamment en informatisant le processus, et, la culmination de notre travail, nous sommes en mesure de présenter une lettre d'entente et un amendement aux statuts et règlements lors de l'AGA 2026.

Malheureusement, quelques mois après le début du mandat 2025-2026, la ville a annoncé à ses employés et ses citoyens qu'il y aurait des compressions budgétaires. En effet, peu de temps après les élections municipales de novembre dernier, plusieurs coupures ont eu lieu à travers les différents services de la ville notamment la fermeture d'un icône lavallois et un licenciement collectif de 100 employés tous deux prévu pour l'hiver 2026.

Tout en répondant à nos objectifs principaux et aux besoins syndicaux ponctuels, nous avons dû nous organiser en vitesse afin de nous mobiliser contre la fermeture de la ferme du Centre de la Nature. Nous avons pris la parole lors de plusieurs séances du conseil municipal pour exiger des réponses et pour demander un changement de décision. De plus, lors de la fin de semaine la plus froide de l'hiver, nous avons participé au rassemblement citoyen qui a eu lieu peu de temps avant le départ des animaux.

Tout de même, les décisions politiques de la ville sont en contrastes avec la relation que le STTLVL entretient avec les représentants de l'employeur et, grâce à notre collaboration, nous sommes en mesure de régler les griefs de manière efficace, en ce qui a trait à des délais de griefs, et nous sommes en mesure de vous présenter, aujourd'hui une lettre d'entente.

En terminant, dans un climat d'instabilité économique, nous sommes conscient des préoccupations que vous avez envers nos finances et prenons action pour régir l'utilisation des ressources des membres. L'état de nos finances demeure une préoccupation de l'exécutif syndical. Des dépenses plus importantes sont prévues pour le prochain mandat et nous avons à gérer les finances de ce mandat en conséquence.

Je demeure optimiste pour le futur du STTLVL. La rétention de travailleuses et travailleurs au sein de la ville est bonne, le conseil syndical est vivant et nous sommes fiers de pouvoir vous représenter.

Syndicalement,

Lucas Maltais

Présidence STTLVL-CSN 2025-2026

Rapport de la 2e vice-présidence SST - Mandat 2025-2026

Tout d'abord, il convient de débiter le présent rapport par un bilan des accidents de travail ainsi que des activités réalisées avec la Ville en matière de santé et de sécurité du travail.

Au cours de ce mandat, après plusieurs relances, j'ai réussi à faire en sorte que l'employeur commence à nous transmettre les déclarations d'accident des employés, ce qui nous permet désormais d'obtenir un portrait plus précis de la situation. Ainsi, 55 accidents de travail ont été déclarés par les employés et comptabilisés par le syndicat.

Par ailleurs, en 2025, la Ville de Laval a contesté six réclamations liées à des accidents de travail. Dans trois de ces dossiers, la Ville s'est désistée à l'approche de la date d'audience devant le Tribunal administratif du travail. Enfin, un accident de travail impliquant un membre a été refusé par la CNESST. Une contestation de cette décision est actuellement en processus.

En ce qui concerne les rencontres avec la ville, au cours de ce mandat, cinq rencontres paritaires en santé et sécurité du travail ont eu lieu, ainsi que deux tournées d'inspection.

À la fin du mandat, deux rencontres supplémentaires ont également été tenues afin de discuter de la mise en œuvre de la Loi 27. En ce sens, depuis le 1er octobre 2025, la Loi 27 prévoit notamment l'implantation progressive de nouveaux mécanismes de prévention et de participation des travailleurs dans les milieux de travail, dont la mise en place de comités de santé et de sécurité ainsi que la désignation de représentants en santé et sécurité. Nous avons discuté notamment de la structure des comités ainsi que des différents niveaux des multiétablissement par programmes. Plusieurs autres rencontres sont prévues pour le prochain mandat.

Parallèlement, un comité santé et sécurité du STTLVL a été créé et j'en ai assuré la coordination. À cette fin, deux rencontres ont été tenues avec huit délégués du conseil syndical et des tournées en santé et sécurité ont été effectuées à chaque saison.

Ensuite, deux enjeux ont retenu mon attention au cours de ce mandat. Le premier concerne le déplacement des murs amovibles dans les centres communautaires. Ce dossier a nécessité plusieurs interventions auprès de la Ville afin d'évaluer les risques associés à cette tâche et d'identifier des solutions permettant de réduire les contraintes physiques imposées aux travailleurs. Une demande de production d'une vidéo de formation a été formulée auprès de l'employeur. Cette vidéo a été réalisée avant la fin du mandat. Le deuxième enjeu concerne la manipulation des buts dans les arénas. En ce sens, à l'aréna Guimond, les moniteurs déplaçaient les buts sans porter de chaussures de sécurité munies de caps d'acier. Une intervention a été effectuée afin de corriger cette situation et la Ville a procédé à l'achat de chaussures de sécurité pour les moniteurs concernés. Pour les autres arénas, ce sont les cols bleus qui devront s'affairer à cette tâche, puisque les moniteurs dans les autres arénas ne possèdent pas les équipements de protection requis.

En terminant, je demeure optimiste quant à la poursuite de la collaboration avec la Ville en matière de santé et de sécurité du travail ainsi qu'à l'implantation des nouveaux mécanismes prévus dans le cadre de la Loi 27. Les discussions réalisées au cours du mandat ont permis de faire avancer plusieurs dossiers importants et de renforcer les mesures de prévention au bénéfice de nos membres.

Sara Aggoun

2e vice-présidence santé et sécurité STTLVL-CSN 2025-2026

Rapport de la 4e vice-présidence aux communications – Mandat 2025-2026

Au cours de mon mandat à titre de vice-président aux communications du STTLVL, j'ai eu comme responsabilité principale d'assurer la diffusion de l'information syndicale et de contribuer à la modernisation des outils de communication du syndicat.

Durant cette période, j'ai travaillé à la gestion et à la mise à jour du site Web du STTLVL afin d'offrir aux membres une source d'information accessible, actuelle et facile à consulter. L'objectif était de permettre aux membres de trouver rapidement les informations dont ils ont besoin et de mieux connaître les services et activités offerts par leur syndicat.

J'ai également assuré l'administration des pages Facebook et Instagram du syndicat. Cette responsabilité comprenait la création et la publication de contenu, la diffusion d'informations pertinentes aux membres ainsi que la promotion des activités et initiatives du STTLVL. Les réseaux sociaux sont devenus un moyen important de rejoindre les membres rapidement et de maintenir un lien constant avec eux. J'ai donc travaillé à rendre les publications plus dynamiques, plus attrayantes et mieux adaptées aux plateformes utilisées quotidiennement par nos membres.

Une part importante de mon mandat a également été consacrée à la mise à jour de l'identité visuelle du syndicat conjointement avec la présidence. Cette démarche visait à moderniser l'image du STTLVL et à assurer une cohérence visuelle entre les différents moyens de communication utilisés. Que ce soit sur les réseaux sociaux, le site Web ou les différents documents produits par le syndicat, l'objectif était de présenter une image plus uniforme, plus actuelle et facilement reconnaissable.

J'ai aussi participé à la création de matériel promotionnel et visuel afin de soutenir les différentes activités du syndicat et de mieux mettre en valeur les informations destinées aux membres. Ces outils ont contribué à améliorer la visibilité de plusieurs initiatives et à rendre nos communications plus efficaces.

Par ailleurs, j'ai participé à la planification des communications du journal syndical en contribuant à l'identification de sujets d'intérêt pour les membres, notamment en matière de santé et sécurité au travail, d'actualité syndicale et de législation du travail. Le journal demeure un excellent moyen d'informer les membres sur les enjeux qui les touchent et de mettre en valeur le travail accompli par le syndicat.

Dans l'ensemble, ce mandat m'a permis de contribuer à l'amélioration des communications du STTLVL tout en développant mes compétences en communication, en création de contenu et en gestion des médias numériques. Je suis fier du travail accompli et des améliorations mises en place au cours de la dernière année.

Je remercie les membres du comité exécutif ainsi que l'ensemble des membres de l'accréditation pour leur confiance et leur collaboration tout au long de ce mandat.

Bien à vous,

Louis Philippe Ghali

4e vice-présidence aux communications STTLVL-CSN 2025-2026

Rapport budgétaire 2025-2026 et proposition budgétaire 2026-2027

Revenus

<u>Poste budgétaire</u>	<u>Prévision 2025-2026</u>	<u>Réel Avril 2026</u>	<u>Prévision 2026-2027</u>	<u>Explication</u>
Cotisations	200 000\$	224 806,36\$	230 000\$	Difficile à prévoir selon les salaires reçus. Une augmentation annuelle des salaires est prévue à la convention, mais le nombre d'heures total des employés est instable.
Délégations	2 500\$	1 036,76\$	2 000\$	Certains remboursements de délégations ont été déposés à la fin de l'année fiscale. Le remboursement des délégations dépend surtout de nos participations aux activités des instances.
Autres	1 000\$	355,50\$	1 000\$	Certains revenus sont inclassables. Cette année il s'agit surtout de virements bancaires n'ayant pas été acceptés par le destinataire qui nous sont retournés.
Total	203 500\$	226 198,62\$	233 000\$	Revenus supplémentaires de 22 698,62\$ que ce qui était prévu.

Dépenses

<u>Poste budgétaire</u>	<u>Prévision 2025-2026</u>	<u>Réel Avril 2026</u>	<u>Prévision 2026-2027</u>	<u>Explication</u>
Per Capita (CSN, FEESP, CCMM)	95 000\$	38 662,71\$	120 000\$	Le paiement des Per Capita dépend essentiellement des cotisations reçues. Plusieurs paiements de Per Capita de l'année 25-26 ont été payés suivant la fin de l'année fiscale. Une partie du budget 25-26 a donc été repoussée en 26-27 en plus de l'augmentation prévue.
Exécutif	5 000\$	5 204,59\$	5 300\$	Les dépenses du comité exécutif demeurent sensiblement stables, mais l'augmentation du coût de la vie justifie une augmentation du poste budgétaire. Aucun projet d'envergure n'est au programme.
Conseil syndical	9 000\$	8 322,32\$	9 500\$	L'implication syndicale est de plus en plus efficace et le conseil syndical s'implique de plus en plus dans les activités syndicales. Les dépenses totales dépendent principalement de l'implication des délégués lors du prochain mandat. L'augmentation du coût de la vie justifie une augmentation du poste budgétaire.
Négociations	0	0	0	Il n'y aura pas de négociations dans le présent mandat.

Griefs/Arbitrages	10 000\$	669,31\$	10 000\$	Plusieurs griefs sont actuellement poussés en arbitrage. Des dépenses seront donc liées aux arbitrages, mais il est difficile de prévoir exactement le total considérant les dates prévues éloignées de séances d'arbitrage.
Journal/Information	5 000\$	2 074,76\$	5 000\$	
Sessions de formation	10 000\$	840,60\$	5 000\$	Plusieurs membres du syndicat sont relativement nouveaux à leurs fonctions, diverses formations sont donc à prévoir.
Santé et sécurité	1 000\$	1 460,81\$	5000\$	Plusieurs nouveaux projets ont été commencés en SST notamment et seront poursuivis pendant le mandat 26-27. Les différents projets sont entre autres en lien avec la prévention sur nos lieux de travail, le droit de refus de travail et la loi 27 (modernisation du régime SST - met de l'avant la santé psychologique entre autres).
Délégations	8 000\$	1 888,37\$	6 000\$	Les représentants syndicaux sont de plus en plus enclins à s'impliquer dans les instances qui régissent notre syndicat. Les délégations sont en partie remboursées par les instances. Pour le prochain mandat, nous prévoyons moins de représentants lors de la délégation, mais elle sera plus éloignée (Rimouski) donc des frais de kilométrage plus importants sont à prévoir.

Fournitures	6 000\$	3 983,09\$	5 000\$	Il n'y a pas de gros achat de matériel prévu.
Don de solidarité	2 500\$	2 175\$	2 500\$	Historiquement, nous faisons de plus grands dons les années où nous ne sommes plus en négociation pour compenser l'aide reçue pendant nos négociations. Avec la loi 3 il se peut que nous ne puissions plus faire de dons pour les mandats suivants.
Loyer/Entretien	18 000\$	13 469,91\$	25 000\$	Loyer prévu et assurances. Le logement actuel sera échu le 1er mars 2027. Nous ne savons pas encore de combien nous seront augmentés ou si nous devons nous trouver un nouveau local. Les prix des logements commerciaux peuvent être assez élevés donc il faudra sans doute augmenter notre budget de loyer.
Libérations	40 000\$	59 546,19\$	50 000\$	Plusieurs libérations d'années précédentes ont été facturées au syndicat suite aux délais de vérification. L'implication syndicale est en hausse et l'augmentation des libérations va de pair.

Objets promotionnels	5 000\$	6 279,38\$	5000\$	Nous prévoyons une commande de petits objets promotionnels moins coûteux que les sacs de ce mandat-ci pour alterner les années où les frais sont plus élevés et les années où ils le sont moins.
Autres	500\$	0	500\$	Certaines dépenses restent inclassables à l'occasion.
Total	215 000\$	144 577,04\$	253 800\$	

Sommaire

Lors du dernier mandat, nous prévoyons un déficit de 11 500\$ résultant de la prévision de revenus de 203 500\$ et de dépenses de 215 000\$.

Nous avons toutefois complété l'année en surplus budgétaire de 81 621,58\$ suivant le revenu réel de 226 198,62\$ et les dépenses de 144 577,04\$.

Considérant la proposition budgétaire qui précède, nous prévoyons un déficit de 20 800\$ en tenant compte d'un revenu de 233 000\$ et d'un total des dépenses de 253 800\$.

Alexandra Malenfant-Barbosa
Trésorerie STTLVL-CSN 2025-2026

Rapport du secrétariat - Mandat 2025-2026

Le mandat 2025-2026 était mon premier mandat au sein du poste de secrétaire. Le début de celui-ci était rempli de moments d'adaptation. Après quelque temps, j'ai su m'adapter et être à l'aise dans mon rôle. Lors de celui-ci, j'ai réussi à rattraper des retards dans les tâches qui avaient été accumulées au fil des années.

Il y a eu un changement de système informatique. Suite à la formation pour utiliser le système Sentinelle, je me sentais sécurisée et prête à faire le changement des informations de l'ancien système vers le nouveau. J'ai ajouté tous les nouveaux employés dans le système Sentinelle. Nous avons pu mettre à jour la liste des membres et la liste des membres à archiver. D'ailleurs, nous avons ajouté les informations que nous avons reçues, afin de pouvoir contacter nos membres.

J'ai fait le ménage dans le courriel du syndicat afin de désengorger celui-ci. Les documents des courriels ont été ajoutés à notre disque google. Nous avons organisé le disque afin de se retrouver, et par la suite, nous avons renommé les documents pour que la lecture de ceux-ci se fasse de façon efficace et conforme.

Mon contrat au sein de la ville était celui du poste à la ferme du Centre de la nature. Lorsque j'ai appris la fermeture de celle-ci, j'étais bouleversée. J'ai fait des actions de mobilisation pour essayer d'éviter cette fermeture. Tel que me présenter aux conseils du maire, la journée de mobilisation en face de la ferme et faire de la publicité pour la pétition.

Juste avant la fin de ce mandat, j'ai eu la chance de participer au congrès de la CSN. Celui-ci était très intéressant et formatrice.

Mariane Cournoyer-Mironchuck
Secrétariat STTLVL-CSN 2025-2026